Dans le cadre du développement des compétitions et des pratiques de haut niveau**, la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard** a mis en place un **dispositif de détection** pour nos jeunes riders et rideuses intitulé **KID'Z TO KING**. Ce dispositif réservé aux jeunes **licenciés de 14 ans et moins**.

4 catégories seront ouvertes :

- Masculin : U11 (enfants nés en 2014 ou après)
- Féminin : U11 (enfants nés en 2014 ou après)
- Masculin : U14 (enfants nés en 2011 ou après)
- Féminin : U14 (enfants nés en 2011 ou après)

Le KID'Z TO KING se déroulera sous l'égide de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard, **en accord avec les règles techniques fédérales** (site ffsnw.fr rubrique compétition/règlementation générale) et consistera à réaliser les meilleurs « runs » possibles. Les jeunes riders sont encouragés à exécuter des « runs » aussi fluides que possible contenant une grande variété de tricks. Chaque figure devra être exécutée aussi proprement que possible.

SELECTION KID'Z TO KING

La selection pour le Kid'z to King se fait via un concours vidéo permettant de se qualifier au KID'Z TO KING. Les dates sont précisées dans le formulaire d'inscription en ligne.

1. **Phase 1 : INSCRIPTIONS & ENVOI DES VIDÉOS**

   - **Début Juillet** : Annonce du concours et ouverture du « **Formulaire d'inscription** ». Les vidéos doivent être déposées directement sur la plateforme **kidz2king.ffsnw.fr**. Cette plateforme centralise toutes les participations et permet une gestion simplifiée du concours. La video doit inclure 1 tour de câble maximum pour un « full size » OU 2 aller-retour maximum pour un Bi-poulie, sans coupure, ni montage. La video peut être filmée par un autre rider en double corde (ne pas oublier le stabilisateur) ou par un drone.
   - **31 Juillet** : Clôture du concours vidéo.

2. **Phase 2 : DÉLIBÉRATION ET VERDICT DU JURY**

   - Délibération et sélection par les juges des 20 selectionnés (5 filles/catégories & 5 garçons/catégories).
   - **Début août** : Publication sur le site www.ffsnw.fr de la liste des sélectionnés pour le KID'Z TO KING. Envoi des demandes de confirmation de participation au KID'Z TO KING par mail aux sélectionnés.

3. **Phase 3 : KID'Z TO KING**

   - **30-31 août :** stage KID'Z TO KING avec remise des prix aux gagnants du mini-contest des 4 catégories.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z

MISE EN LIGNE DES VIDÉOS

COMMENT METTRE EN LIGNE VOS VIDÉOS ?

Les vidéos doivent être déposées directement sur la plateforme **kidz2king.ffsnw.fr**. Cette plateforme centralise toutes les participations et permet une gestion simplifiée du concours.

Étapes à suivre :

1. Rendez-vous sur **kidz2king.ffsnw.fr**
2. Remplissez le formulaire en ligne avec les noms et prénoms du rider (identique à ceux saisis dans le formulaire d'inscription).
3. Importez directement votre vidéo via le formulaire (formats standards acceptés : MP4, MOV ou AVI).
4. Cliquez sur **"Envoyer"** pour valider votre participation.

À noter :

Il n'est plus nécessaire d'utiliser YouTube, Facebook ou Instagram pour soumettre votre vidéo.
Toutes les participations doivent passer par la plateforme officielle **kidz2king.ffsnw.fr**.

JURY

COMMENT SE QUALIFIER ?

- Un jury sélectionnera **10 filles et 10 garçons** pour le KID'Z TO KING après la période d'inscription et d'envoi des vidéos.
- Seul le run du rider sera jugé ! La qualité de la vidéo ne sera pas prise en compte.

RÈGLEMENT SELECTION KID'Z TO KING

ARTICLE 1 – Éligibilité

Le KID'Z TO KING est uniquement accessible aux riders et rideuses inscrits en ligne **respectant les critères suivants :**

- Être licencié
- Être né en 2011 ou après, soit avoir 14 ans ou moins
- Avoir la nationalité française
- Fournir un certificat médical de moins d'un an
- Ne jamais avoir remporté une édition du KID'Z TO KING
- ***Pour les U11*** : ne jamais avoir obtenu de titre de champion de France
- ***Pour les U14*** : ne jamais avoir participé au championnat de France

Il est ***recommandé*** d'avoir le niveau indiqué au ***palo'vert en wakeboard*** et le niveau du palo'orange en wakeskate. Savoir faire du wakeskate n'est pas obligatoire mais fortement recommandé. Les niveaux des palo' sont consultable en version numérique sur le site de la fédération : Pass'Sport Gliss'

ARTICLE 2 – Description

- Les inscriptions au KID'Z TO KING seront ouverte début juillet via le « Formulaire d'inscription » et communiqué au public.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z

- Dès la fermeture des inscriptions, le jury délibèrera pour sélectionner les qualifiés pour le KID'Z TO KING qui aura lieu fin août.
- Le principe du KID'Z TO KING est de réaliser une vidéo d'un run de wakeboard de 1 tour maximum de câble « Full Size » OU 2 aller-retour maximum en bi-poulies.
- Toutes les vidéos devront respecter les termes et conditions du "KID'Z TO KING" et du site www.ffsnw.fr, mentionnés ci-dessous :

- Chaque concurrent ou son responsable légal atteste être l'unique propriétaire et titulaire des droits du matériel vidéo présenté dans le concours, et posséder l'autorité nécessaire et exclusive pour soumettre ce même matériel vidéo dans le concours vidéo du « KID'Z TO KING » selon les modalités et conditions du concours.
- La FFSNW ne saurait être tenue responsable en cas de contestation, concernant les droits de reproduction d'images et de vidéos, et/ou les droits d'auteurs, et ce par une tierce partie.
- La FFSNW ne saurait être tenue responsable d'aucune conséquence d'infraction des droits d'auteurs, comme la suppression ou la publication de vidéos sur les plateformes vidéo YouTube, Daily motion, Vimeo et ffsnw.fr.
- Chaque compétiteur dont la vidéo est en lice dans le concours « KID'Z TO KING » autorise expressément, sans réserve, et de façon irrévocable, FFSNW à utiliser, copier, modifier, distribuer sur tous supports multimédias et autre, communiquer, commercialiser, diffuser, éditer, citer, adapter, traduire, ou effectuer toute autre modification de cette vidéo, et ce sans restriction de supports, de médias, géographiques ni de limites dans le temps. Le participant abandonne tous droits de regard sur la vidéo postée dans le cadre du concours « KID'Z TO KING ».

Chaque participant devra s'inscrire via le formulaire en ligne « Formulaire d'inscription » afin de participer au concours vidéo « KID'Z TO KING » et d'être considéré comme "participant". Les participants étant tous mineurs, une autorisation parentale est nécessaire. Celle-ci est située en fin de formulaire. **Le formulaire comprend une autorisation parentale dont l'envoi valide la connaissance et l'acceptation des conditions par les parents ou tuteurs légaux**.

Chaque participant s'engage à fournir des informations exactes, réelles et sincères. Toute inscription en ligne non correctement renseignée pourra être considérée comme nulle.

Lors de la sélection par le jury des riders qualifiés, il sera retenu un maximum de 20 participants pour le KID'Z TO KING.

Les participants seront répartis en 4 catégories : U11 et U14 Garçons & U11 et U14 Filles (né en 2011 ou après).

ARTICLE 3 - Sélection des finalistes

Le jury sélectionnera les participants qualifiés parmi les vidéos envoyées démontrant le meilleur niveau de wakeboard après la période d'envoi des vidéos à la FFSNW.
La liste des participants qualifiés sera annoncée et publiée sur le site www.ffsnw.fr. Les participants qualifiés seront contactés personnellement par email (**email renseigné dans le formulaire d'inscription**).

ARTICLE 4 – Participation

Chaque concurrent qui souhaite participer au concours vidéo « KID'Z TO KING » s'engage à respecter toutes les règles présentées dans ce règlement. En cas de non-respect des règles et conditions générales du « KID'Z TO KING » et des ses organisateurs, ces derniers se réservent le droit de supprimer toute participation.

ARTICLE 5 - Droits & Protection des données

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z

Conformément aux articles 34, 36 et 45 (de la Loi du 6 janvier 1978, modifiée par une loi du 6 août 2004 au regard de la directive européenne du 24 octobre 1995 sur la protection des données), nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, pour ce faire il vous suffira de vous adresser à la FFSNW, par l'envoi d'un email à l'adresse ffsnw@ffsnw.fr.

Pour obtenir plus d'informations à propos du concours, veuillez contacter :
FFSNW
Parc des Sports de Choisy - Paris - Val-de-Marne
Plaine Sud - Chemin des Bœufs
94000 Créteil
www.ffsnw.fr : ffsnw@ffsnw.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z

KID'Z TO KING

ARTICLE 1 – Éligibilité

Le KID'Z TO KING est un stage suivi d'un mini-contest uniquement accessible aux riders filles et garçons inscrits en ligne qui auront été sélectionnés par le jury.

Les participants selectionnés devront respecter les règles d'éligibilité du KID'Z TO KING (limites d'âge, nationalité, etc.) . **Le champion de France U11 ne pourra pas être sélectionné pour le KID'Z TO KING.**

Le club organisateur prendra en charge :

- ***le forfait « ride » week-end du téléski accueillant le KID'Z TO KING pour chaque participant***
- ***50€ pour la nuitée du samedi au dimanche pour un enfant et un adulte accompagnant (remboursement de 50€ maximum, sur présentation d'un justificatif)***
- ***le déjeuner du samedi et du dimanche sur le site du téléski nautique pour chaque participant***

Tous les autres frais, de transport, d'hébergement et de restauration pour les enfants, les adultes accompagnants prévus ou tous autres accompagnants supplémentaires ne seront pas pris en charge par la fédération.

ARTICLE 2 – Description

- Le **nombre maximum de participants sera de 20**, toutes catégories confondues. Les participants seront répartis entre 4 catégories :
  - **Filles de 11 ans et moins (U11 filles)**, la dernière année où un rider est autorisé à concourir dans cette catégorie est l'année de son 11ème anniversaire.
  - **Garçons de 11 ans et moins (U11 garçons)**, la dernière année où un rider est autorisé à concourir dans cette catégorie est l'année de son 11ème anniversaire.
  - **Filles de 14 ans et moins (U14 filles)**, la dernière année où un rider est autorisé à concourir dans cette catégorie est l'année de son 14ème anniversaire.
  - **Garçons de 14 ans et moins (U14 garçons)**, la dernière année où un rider est autorisé à concourir dans cette catégorie est l'année de son 14ème anniversaire
- Pour participer au KID'Z TO KING, la **licence FFSNW** obtenue auprès de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard sera nécessaire.
- Le KID'Z TO KING se déroulera sous l'égide de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard, **en accord avec les règles techniques fédérales** (site ffsnw.fr rubrique compétition/règlementation générale) et consistera à réaliser les meilleurs « runs » possibles. Les jeunes riders sont encouragés à exécuter des « runs » aussi fluides que possible contenant une grande variété de tricks. Chaque figure devra être exécuté aussi proprement que possible.
- Au même titre que le concours vidéo, tout participant au KID'Z TO KING autorise la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard à utiliser ultérieurement et sans restrictions son image, vidéo, photo ou sur tout autre support, en vue de prochaines communications publiques.

ARTICLE 3 - Sélection des Gagnants du KID'Z TO KING

Un jury désignera les vainqueurs à l'issue du mini-contest. Un classement des trois meilleurs riders sera établi pour chacune des 4 catégories.

ARTICLE 4 – Prix

À l'issue du mini-contest, les trois meilleurs riders de chacune des 4 catégories seront récompensés. **Les 4 vainqueurs du Kid'z To King, garçon et fille, seront invité à un stage « Jeunes Talents » en fin de saison ou la saison suivante.**

ARTICLE 5 – Participation

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z

Chaque concurrent qui participera au KID'Z TO KING s'engage à respecter toutes les règles présentées dans ce règlement et dans le règlement des compétitions de Wakeboard, édité par la Fédération Internationale de Ski Nautique et de Wakeboard. En cas de non-respect des règles et conditions générales de la présente compétition et des organisateurs, ces derniers se réservent le droit de supprimer toute participation.

ARTICLE 6 - Droits & Protection des données

Conformément aux articles 34,36 et 45 (de la Loi du 6 janvier 1978, modifiée par une loi du 6 août 2004 au regard de la directive européenne du 24 octobre 1995 sur la protection des données), nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, pour ce faire il vous suffira de vous adresser à la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard. Pour obtenir plus d'informations à propos du KID'Z TO KING, veuillez contacter :

FFSNW
Parc des Sports de Choisy - Paris - Val-de-Marne
Plaine Sud - Chemin des Bœufs
94000 Créteil
www.ffsnw.fr : ffsnw@ffsnw.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD
9/11 rue du Borrego 75020 Paris - T. +33 (0) 1 53 20 19 19 - F. +33 (0) 1 53 20 19 40 - E. ffsnw@ffsnw.fr - W. www.ffsnw.fr - @FFSNW #PassionGlisse
SIRET : 784 714 248 00050 - APE : 9312 Z